

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2021

INSÉCURITÉ ET DÉLINQUANCE : BILAN STATISTIQUE 2020

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a publié sa 5e édition du bilan statistique « Insécurité et délinquance » pour l'année 2020, laquelle présente des évolutions très atypiques, dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, avec des mesures exceptionnelles de confinement de la population et de couvre-feu.

Ce bilan statistique annuel complète et affine la première photographie de la délinquance en 2020 publiée dès le 28 janvier 2021 dans [l'Interstats Analyse n°32](#). En plus de replacer les évolutions récentes des indicateurs de la délinquance dans leurs tendances de long terme, ce rapport fournit des éléments d'analyse sur la caractérisation (âge, sexe, nationalité) des victimes déclarées et des auteurs présumés (mis en cause) ainsi que des compléments par département sur les violences intrafamiliales et les autres coups et blessures volontaires (hors cadre familial). Il propose enfin une fiche dédiée à l'analyse des territoires ultramarins ainsi que deux éclairages sur la délinquance enregistrée en 2020 : l'impact des périodes de confinement sanitaire sur cette dernière, et l'évolution des délais d'enregistrement des crimes et délits pendant ces mêmes périodes.

En 2020, le nombre de victimes d'homicides enregistrés est en baisse (-17 victimes par rapport à 2019) et s'élève désormais à 863 victimes, dont 7 en lien avec un attentat terroriste. Un peu moins d'un tiers des victimes sont des femmes. Les personnes mises en cause sont majoritairement des hommes avec une nette surreprésentation des 18-29 ans.

On constate en 2020 une très légère hausse des coups et blessures volontaires (CBV) enregistrés (+1 %), en lien avec celle plus importante des violences intrafamiliales (+9 %). En revanche, dans le contexte de la crise sanitaire, le nombre de victimes d'autres coups et blessures volontaires (hors cadre familial) diminue nettement en 2020 (-7 %).

Cette baisse est - selon les départements - compensée ou limitée par la hausse du nombre de victimes de violences intrafamiliales enregistrées. En effet, le nombre de violences intrafamiliales enregistrées en 2020 augmente fortement par rapport à 2019 dans la quasi-totalité des départements métropolitains, à l'exception notamment de Paris.

Si les femmes sont largement majoritaires parmi les victimes de violences intrafamiliales enregistrées (85 %), environ deux tiers des victimes de coups et blessures volontaires enregistrés en dehors du cadre familial sont des hommes.

Les auteurs présumés de coups et blessures volontaires sont à 85 % des hommes, respectivement 87 % dans le cadre intrafamilial et 83 % hors cadre familial.

Les violences sexuelles enregistrées et en particulier les viols et tentatives de viols augmentent en 2020 (respectivement de 3 % et de 11 %), poursuivant la hausse observée les années précédentes.

Dans un contexte toujours marqué par la libération de la parole, la part des victimes ayant porté plainte pour des faits datant de plus d'un an a augmenté ces dernières années : de 31 % en 2016 à 39 % en 2020. En particulier, **le nombre de victimes ayant déclaré des faits commis plus de cinq ans auparavant a plus que doublé entre 2016 et 2020.** Plus de la moitié des victimes de violences sexuelles enregistrées sont des mineurs.

Dans le contexte de la crise sanitaire, les vols, les cambriolages de logements et les dégradations reculent très nettement en 2020, avec des évolutions très atypiques depuis mars 2020, certaines formes de délinquance ne pouvant pas autant s'exercer dans un contexte de confinement ou de couvre-feu qu'en situation habituelle: -24 % pour les vols sans violence contre des personnes, -20 % pour les cambriolages de logements, -19 % pour les vols violents sans arme, -18 % pour les vols d'accessoires sur véhicules, -17 % pour les vols dans les véhicules, -13 % pour les vols de véhicules, -13 % pour les destructions et dégradations volontaires et -8 % pour les vols avec armes.

Malgré quelques évolutions spécifiques à la période du premier confinement sanitaire (moins de jeunes impliqués qu'habituellement), les profils des victimes et des auteurs présumés sont globalement stables. **Les jeunes sont fortement représentés parmi les auteurs présumés dans la délinquance d'acquisition : en particulier, 45 % des auteurs présumés de vols violents sans arme sont mineurs et 40 % pour les vols de véhicules.** Les vols avec ou sans violence concernent aussi les jeunes en tant que victimes : ces vols touchent les personnes dès l'adolescence et les jeunes adultes sont les plus exposés.

Dans le contexte de la crise sanitaire, les escroqueries enregistrées par les services de sécurité augmentent très légèrement en 2020 (+1 %) après une hausse très marquée en 2019 (+11 %).

Les victimes d'escroqueries enregistrées sont plutôt de jeunes adultes : la victimation des personnes physiques est significative à partir de 18 ans, elle culmine à 19 ans puis tend à décroître lentement avec l'âge.

Les territoires ultramarins restent globalement plus exposés que la métropole aux infractions violentes mais présentent des dynamiques variées en 2020.

Les données relatives à la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales sont systématiquement complétées ici par des résultats de l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité (CVS)* réalisée chaque année par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) et le SSMSI, auprès d'un échantillon de la population, car les victimes d'infractions ne déposent pas toujours plainte. Néanmoins, en 2020, l'enquête n'a pas pu être conduite par l'Insee compte tenu des restrictions sanitaires et des travaux sont en cours pour disposer d'informations pertinentes de manière alternative. L'édition 2021 de l'enquête CVS a débuté mi-avril et permettra d'obtenir des résultats sur la victimation de 2020.

Retrouvez la publication et les fichiers de données associés sur le site du SSMSI : [cliquez ici](#)

À propos du SSMSI

Le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, au ministère de l'Intérieur. Il a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public. Le SSMSI respecte à ce titre un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Comme les autres membres du service statistique public, son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis), et son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>

https://twitter.com/Interieur_stats